INTERFERENCES LEXICALES ENTRE DEUX LANGUES ETRANGERES : L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS : IMPLICATION DES ''TIC'' *(TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION)*

PAR

AJANI AKINWUMI LATEEF (PhD)

ftcoed@yahoo.com/+2348033336465

NIGERIA FRENCH LANGUAGE VILLAGE,

AJARA - BADAGRY,

LAGOS, NIGERIA

Resume

Dans cette communication, nous nous interrogerons sur les transferts lexicaux qui se réalisent entre l'anglais et le français, langue que l'on pourrait désigner comme la troisième langue étrangère (L3) au Nigeria. Nous nous appuierons en particulier sur les transferts négatifs, autrement dit les interférences dans le domaine lexical et comment se servir des ***''TIC'' (Technologies de l'Information et de la Communication)*** *pour résoudre ce problème.*

1.0 Introduction

L'interférence linguistique demeure l'un des problèmes auxquels se heurtent continuellement les apprenants Nigérians de la langue française et même leurs enseignants dans le processus d'enseignement/apprentissage. Sans aucun doute, prévenir et de nos jours ces interférences constituent à la fois un défi et une finalité non seulement aux enseignants mais aussi aux apprenants. Notre étude porte sur l'analyse des erreurs récurrentes au niveau lexical des apprenants de la langue française en classe de FLE au Nigéria. Elle vise à repérer les erreurs commises, à comprendre leur source et chercher en particulier à y remédier en utilisant les ''TIC'' *(Technologies de l'Information et de la Communication)*

2.0 La théorie de l'interférence linguistique

L'interférence linguistique qui est l'une des conséquences du bilinguisme ou du contact des langues est un thème selon Kwofie, E. (1995), qui a fait l'objet de nombreuses thèses et communications. Elle est définie par W.F. Mackey (1962) cité par Kwofie (1995) comme « l'emploi

des traits d'une langue lorsqu'on parle ou écrit une autre, et ce transfert selon Kwofie peut se faire à tous les niveaux linguistiques ; aux niveaux des sons, de la grammaire aussi bien qu'au niveau lexico-sémantique. Notons que le processus d'apprentissage qu'il soit linguistique ou non, ne s'édifie pas sur le néant mais se construit sur des savoir-faire et des savoir-être. Comme l'ont remarqué Najib et Akran (2010), l'apprentissage d'une nouvelle langue vient superposer les savoirs. Ainsi, le contact entre deux ou trois langues peut entraîner tantôt une accélération du processus du nouvel apprentissage, tantôt un freinage du dernier aboutissant. Il s'agit donc des erreurs d'interférence dites inter-linguistiques ou intra-linguistiques. Ces interférences se traduisent par les confusions dues à des ressemblances ou à des dissemblances linguistiques avec la langue maternelle et/ou avec la ou les langues étrangères préalablement apprises.

Winreich, U. (1966) cité par Kwofie (1995) qui est le premier à fournir une analyse ou une description la plus détaillée du phénomène de l'interférence linguistique observe que:

> *"Le terme 'interférence insinue le réarrangement des modèles qui résultent de l'introduction d'éléments dans les domaines structurés les plus élevés de la langue tels que le volume du système phonétique, une large part de la morphologie, de la syntaxe et des contours lexicaux".*

> *"The term interference implies the re-arrangement of patterns that results from the introduction of elements into the more highly structured domains of language, such as the bulk of the phonemic system a large part of the morphology and syntax and some areas of the vocabulary".*

Et, Einnar Haugen (1956) cité par Kwofie précise en disant que :

> *"En réalité, l'interférence prend plusieurs formes décrites en littératures comme: "accent étranger » « mélange de langues » « expressions non idiomatiques » mots d'emprunt » « emprunt sémantique » et autres ».*

> *In practice interference takes many forms described in literature as 'foreign accent' language mixture "unidiomatic expressions" "loanwords" "semantic borrowing".*

Pour Mfon, I. (1995), du point de vue des théoriciens de la linguistique appliquée, l'interférence linguistique provient du transfert des tendances ou des habitudes linguistiques acquises dans une langue maîtrisée, souvent la langue maternelle *(L1)* dans l'apprentissage d'une deuxième langue *(L2)* qui peut être une langue étrangère.

Pour Ukaeje, F.E. (1995) cité par Ajani (2015), l'interférence linguistique peut être :

i. **Proactif** : Lorsque la langue de départ influe sur la langue cible : c'est le cas d'un locuteur français apprenant l'anglais. Pour dire *(est-ce que vous avez vu mon ami ?)* il dira : *(did you see my friend ?)*

ii. **Rétroactif** : Lorsque la langue cible influe sur la langue de départ : ceci peut s'expliquer en prenant l'exemple d'un locuteur anglais apprenant le français. Il dit en français *(j'ai réalisé)* pour (*je me suis rendu compte*).

iii. **Positif :** Lorsque le transfert rend plus facile ou renforce l'apprentissage de la langue cible. *Exemple : j'ai trois maisons* pour *« i have three houses »* pronoun + verbe + numéral + nom *(pluriel).*

iv. **Négatif :** Le transfert négatif ou contraire dégrade l'apprentissage de la langue cible. *Exemple :* un locuteur anglais apprenant le français peut dire « *Je suis faim* » au lieu de « *j'ai faim* ».

L'interférence linguistique est donc toute déviation des normes de la nouvelle langue *(ou langue cible)* qui s'explique par la structure de la langue maternelle ou de toutes autres langues connues du sujet.

3.0 La Notion d'erreur linguistique

Une erreur est un énoncé oral ou écrit inadmissible constituant une violation du code grammatical ou sémantique de la langue. On distingue deux types d'erreurs : Erreurs de Performance et erreurs de compétence.

Erreur de Performance

Il s'agit des erreurs d'inattention, d'oubli, dues à des distractions, à la fatigue, aux stress survenant lors des épreuves aboutissant à une perturbation dans l'application d'une règle pourtant connue (H. Bass et F. Pourquier, 1991). Selon Najib et Akram (2010), l'apprenant connaît la règle qu'il aurait du appliquer, il est donc capable de se corriger. Ceci correspond à ce qu'on appelle couramment faute.

Erreur de Compétence

Il s'agit des erreurs que l'apprenant ne peut lui-même corriger. L'apprenant en commet non pas à cause d'une inaptitude, mais à cause de son niveau de connaissance de la langue étrangère étudiée à un moment donné (Basse, H. et Porquier, F. 1991) cité par Najib et Akram (2010). L'erreur dévoile la connaissance imparfaite de la langue. Néamoins, lorsqu'il progresse, il se perfectionne et acquiert plus d'expérience : il ne fera plus ou peu de telle erreurs. Contrairement à la faute selon Sedou, Y. (2009) cité par Ajani (2011), il est possible de prévoir les erreurs des apprenants si celles-ci sont systématiques et lorsqu'elles proviennent de la langue source ou d'une autre langue étrangère. Il existe un consensus faisant la distinction entre deux types d'erreurs : les erreurs interlinguales et les erreurs intralinguales.

Méthode d'enquête

Notre corpus d'analyse est constitué des copies des étudiants qui sont venus au Village Français, Badagry, Nigéria pour leur formation linguistique au cours de l'année académique *(2016-2017)*. Ces étudiants étaient en 3^{ième} année avec le profil linguistique suivant : L1 = langue maternelle *(yorùbá, ibo, hausa etc)*, L2 = anglais et L3 = français. Nous avons analysé leurs copies d'examen après des cours d'expression écrite.

Nous signalons ici que nous connaissons l'importance du transfert positif dans le processus d'apprentissage pour des apprenants qui maîtrisent plusieurs langues.

Par exemple : un apprenant qui utilise les expressions temporelles en anglais comme c'est le cas de notre contexte, rencontrera probablement moins de difficultés pour les maîtriser en français par rapport à un apprenant qui n'a jamais rencontré ces structures.

Ainsi comme l'a remarqué Jubril, F. (2009), le transfert positif d'une langue à une autre peut donc faciliter l'apprentissage de celle-ci, mais nous avons voulu nous concentrer dans cette communication sur le transfert négatif et plus particulièrement sur les interférences lexicales provenant de la première langue étrangère *(L2)* sur l'apprentissage de la deuxième langue étrangère *(L3)* qui est le français.

Au cours de notre enquête, nous avons relevé plusieurs cas d'interférences chez nos étudiants.

L'interférence Syntaxico-Sémantique

Les apprenants produisent souvent la forme erronée « *je te manque*» au lieu de « *tu me manques* ». Cette anomalie provient de l'interférence négative avec l'anglais « *I miss you* ».

L'interférence Lexico-Sémantique

Nous avons remarqué l'emploi erroné du verbe « *supporter* » pour « *soutenir* », ils écrivent « *mon père ou ma mère m'a supporter* ». Cette erreur vient certainement du transfert négatif avec l'anglais.

L'interférence Phonétique

Des erreurs phonétiques dues à la maîtrise de l'anglais se manifestent aussi dans de simples noms comme « *chambre* » utilisé en anglais dans « *chamber of commerce and industry* ». Le phonème /s/ et /z/ comme dans « *désert* » dit en anglais « *désert* », des verbes comme « *observer* » est prononcer « *obsserve* » et non « *observe* ».

Mais, ce qui est vraiment frappant à la suite des analyses que nous avons effectuées, c'est le cas des erreurs crées par l'interférence lexicale de l'anglais car, ces erreurs sont commises par les apprenants qui ont appris l'anglais comme première langue étrangère. Comme le français, deuxième langue étrangère apprise ressemble à l'anglais, très souvent, les apprenants se réfèrent surtout à l'anglais dans le domaine lexical or certains mots anglais et français se ressemblent mais s'orthographient différemment. Ceci est souvent une source de confusion pour les apprenants.

Nous voudrions maintenant donner des exemples d'erreurs concernant les interférences lexicales de l'anglais au français.

Tableau I : Tableau des transferts négatifs entre deux langues : anglais et français observé chez nos apprenants.

Mot français	**Mots anglais**	**Source de l'interférence**
L'existence	Existance	Anglais
La période	Period	Anglais
La personne	Person	Anglais
L'effet	Effect	Anglais
La connexion	Connection	Anglais
Corriger	Correcter	Anglais
La syntaxe	Syntax	Anglais
Le groupe	Group	Anglais
L'exemple	Example	Anglais
L'organe	Organ	Anglais
L'objet	Object	Anglais
L'adulte	Adult	Anglais
L'environnement	Environment	Anglais
Le juge	Judge	Anglais
La musique	Music	Anglais
La physique	Physic	Anglais
La politique	Politics	Anglais
L'adresse	Adress	Anglais
Le diner	Dinner	Anglais
Le marriage	Mariage	Anglais
La littérature	Literature	Anglais

L'appartement	appartment	Anglais
L'enveloppe	Envelope	anglais

Le tableau ci-dessus regroupe quelques erreurs dues aux interférences lexicales que nous avons relevées dans les expressions orthographiées de nos étudiants.

Par exemple : le mot « *groupe* » s'écrit en anglais sans « *e* » et le mot « *exemple* » s'écrit en anglais avec « *a* ».

Ainsi, les étudiants qui sont habitués à écrire les mots en anglais les transmettent en français avec l'orthographe anglaise. Ceci est dû aux grandes ressemblances des deux langues.

Le deuxième point que nous avons relevé est que dans les deux langues, ces mots cités ci-dessus ont les mêmes sens. Parfois nous pourrons avoir des mots identiques du point de vue de l'orthographe mais avec des différences au niveau sémantiques. Pour ces deux différents types d'exemples, les interférences lexicales s'appellent « des faux amis ».

Le troisième point que nous avons relevé est que l'influence de l'anglais se manifeste également dans l'orthographe des lettres minuscules et majuscules. Certes les mois de l'année et les jours de la semaine prennent des majuscules en anglais. Les apprenants tombent dans le piège du transfert négatif, ce qui explique les exemples comme « *je suis né en Août* », « *j'arrive à la maison en Décembre* » ou « *j'arrive chez nous le Lundi.* »

Recommendation

L'analyse des erreurs présente un intérêt didactique certain. En effet, elle constitue l'un des principaux supports de l'enseignement car elle permet non seulement de déterminer le niveau de connaissance des apprenants mais aussi de préciser les difficultés qu'ils rencontrent et de mettre au point des stratégies pédagogiques qui tiennent compte de ces difficultés. Notre étude a montré que la maîtrise de l'écriture correcte n'est pas acquise par les étudiants. Les erreurs que nous avons répertoriées peuvent être utilisées pour établir des démarches de correction lexicales. Ainsi

l'enseignement ne doit pas être centré exclusivement sur les manuels utilisés en classe. Ceci nous amène vers l'utilité des ''TIC'' *(Technologies de l'Information et de la Communication)* pour la résolution du problème de l'interférence linguistique en classe de Français Langue Etrangère *(FLE)*.

Avec l'expérience, l'enseignant peut parfois anticiper certaines erreurs que les apprenants pourraient commettre mais, le problème reste posé et exige une stratégie adéquate de la part des enseignants. Nous recommandons donc à l'enseignant l'utilisation des moyens informatiques *(mémorisation des sons sur les portable, l'écoute des Disques Compaq, les télévisions, etc)* pour aider l'apprenant à valoriser son transfert positif et à minimiser l'interférence d'une langue sur l'autre.

Comme l'a remarqué Manteaux (2004) cité par Abudu (2009) « *le système éducatif est directement interpellé par le développement des technologies interactives de réseaux, composantes majeure de la société de l'information qui est en construction* ».

Selon Abudu (2009), il est donc nécessaire pour chacun de maîtriser ces nouveaux outils d'information, d'avoir un nouveau rapport avec les savoirs qu'elles induisent. On se demande à ce niveau comment l'enseignant peut utiliser l'informatique pour résoudre le problème de l'interférence linguistique !

Tout d'abord, jetonss un regard sur le terme Informatique qui résulte de la combinaison des deux premières syllabes du terme « *information* » et les deux dernières syllabes du terme « *automatique* ».

Selon Magi, F. (2009), il désigne à l'origine l'ensemble des activités liées à la conception et à l'emploi des ordinateurs pour traiter des informations.

D'après Stone, P. (2007), étymologiquement, le terme « *informatik* » est créé en 1957 par l'ingénieur Jear Steinbock dans son essai intitulé : « *informatik* ». « *Automatiche informationsverarbeiting* » pourrant être rendu en français par « *informatique = traitement automatique de l'information* ». C'est en mars 1962 que le terme « *informatique* » est utilisé pour la première fois en France par Philipe Dreyfus, ancien directeur du *Centre National de Calcul Electronique de Bull* pour son entreprise ''Société Informatique Appliquée''. C'est en 1960 en France que l'usage officiel du mot est consacré par l'académie française pour désigner ''*la science du traitement de l'information*''. Ce mot a été largement adopté dès cette époque par la presse, l'industrie et les Universités.

Il convient de rappeler que l'intégration des 'TIC'' *(Technologies de l'Information et de la Communication)* dans l'enseignement/apprentissage des langues est de nos jours une donné incontournable qui fait l'objet de recherche scientifique partout dans le monde, Bouazzaoui (2012).

L'émerveillement face aux ''TIC'' *(Technologies de l'Information et de la Communication)* a vu le jour il y a quelques années avec l'émergence de la méthodologie dite SGAV ayant introduit une nouvelle façon d'enseigner la langue *(surtout les langues étrangères telles que le français et l'anglais)* en faisant recours à l'audio-visuel appelé à suppléer les moyens purement livresques qui étaient antérieurement d'usage. Cette méthode vient résoudre le problème de l'interférence linguistique au niveau lexical vis-à-vis l'intervention des TIC.

Au passage, nous soulignons le cas des sites suivants www.francaisfacile.com www.bonjourdefrance.fr et www.tv.5.org Outre les contenus culturels et linguistiques de la langue française, la grammaire, l'orthographe, ces sites accordent une place privilégiée aux problèmes lexicaux et à la compétence communicative.

Si nous prenons le cas du site français ''facile'', il est très pratique et profitable à tout apprenant désireux d'améliorer des compétences linguistiques à divers niveaux de la langue. L'apprenant a non seulement la possibilité de soumettre ses propres exercices mais aussi de poser des questions. Les abonnés au site peuvent lui fournir des éléments de réponse à des questions qui le préoccupent. Il en va de même pour le site ''Bonjour de la France'' et ''apprendre le français'' avec TV 5.

Les avantages de l'intégration des TIC dans le but de résoudre le problème de l'interférence sont énormes. Ces deux sites présentent une plus values résultant de l'intégration de support audio-visuels facilitant à l'apprenant, une appréhension globale de la langue française. ''Bonjour de France'' propose des situations visant à régler les problèmes linguistiques des apprenants. Cela permet de résoudre les problèmes afférents au ''déchiffrage'' de l'interférence linguistique en utilisant les TIC.

Pour résoudre le problème de l'interférence linguistique, quatre objectifs peuvent être poursuivis :

1. Sensibiliser l'apprenant pour un processus d'autonomisation grâce à l'internet en lui montrant les sites auxquelles il peut accéder.
2. Pour l'enseignant, il pourrait exploiter les potentialités de TV 5 et du campus pour diversifier ses scénarios pédagogiques ;

3. Proposer des activités hebdomadaires diversifiées en rapport avec les thèmes abordés en classe.
4. L'enseignant offre à l'apprenant des activités de consolidation et suscite également des échanges interculturelles.

Conclusion

Nous nous sommes donné pour tâche d'analyser brièvement un seul exemple d'interférence, mais il en existe bien sûr plusieurs autres.

Nous espérons que cette communication contribuera à faciliter non seulement l'apprentissage d'une nouvelle langue, mais aussi à favoriser la bonne communication de la part de nos étudiants.

Nous espérons aussi que si des études pareilles peuvent se multiplier et conduire à des propositions pertinentes, l'enseignement et l'apprentissage du français sera de plus en plus facile et pratique dans toutes les écoles normales du Nigeria.

References

Abdou, R. (2009). Les TICS et l'étude contractive de la morphosyntaxe de l'énonce du français et du WOLOOF. Mémoire de Maitrise, Université Cheik Anta Diop, Sénégal.

Ajani, A. L. (2011). Etude des facettes d'interférences linguistiques chez les étudiants Nigérians du FLE, Mémoire de DEA Présenté a l'Ecole Doctorale, Université d'Abomey Calavi, République du Benin.

Ajani, A. L. (2015). L'enseignement du français en milieu Yorùbá du Nigéria, Thèse Doctorale Présentée à l'école Doctorale, Université d'Abomey Calavi, République du Benin.

Akran, P. (2010). « L'erreur, un facteur de dynamisme dans les « processus d'apprentissage ». In : PLUME, Paris.

Debyser, F. (1971). *Guide pédagogique pour le professeur de français langue étrangère*. Paris, Hachette.

De Pietro, F.J. (1980). *Language structure in contract*. Mass : New Burg House Publication.

Djaranger, D.I. (1987). "Quelques problèmes d'interférences linguistiques dans l'apprentissage du français au Tchad: cas des Apprenants Bedjondes". In : RENEF. Vol. 1, No. 5.

Corder, C. (1990). *Linguistique et enseignement du français*. Paris, Larousse.

Haugen, F. (1953). *The analysis of linguistic borrowing*, London :University Press.

Jubril, F. (2009). *La classe de français langue étrangère*, Banjul, Det Publication.

Kwofie, E.N. (1995). « L'interférence linguistique dans une classe de français/anglais » Communication présentée à la 2eme conférence pour les Prof de français FLV, Badagry au Nigéria.

Mackey, W.F. (1962). « The description of Bilinguisme ». In: Canadian Journal of Linguistics.

Mfon, I. (1995). "L'interférence linguistique dans une classe de français chez les Ibibio". Communication présentée au NFLV, Badagry.

Magi, F. (2009). Exercice systématique de prononciation française. Paris, Hachette.

Najib, R. et Akram, O. (2010). « L'analyse des erreurs en FLE chez les apprenants Jordaniens et Bahreïnies ». In: Jordan Journal of Modern Languages and Literature. Vol. 2, No. 2.

Sedou, Y. (2009). « L'analyse des erreurs et les TICE, un bilan pratique ». In: Language VII, Paris, Vinceness Vol. 13.

Ukaeje, F. (1995). « L'analyse contrastive au service des enseignants, étude de la modalité possessive en Igbo et en français ». Communication présentée à la 2eme Conférence annuelle pour les Professeurs du français au niveau Secondaire, NFLV, Badagry.

Weinrich, U. (1953). *Languages in contact*, The Hague : Mouton Press.